



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 49 (1950), p. 181-192

Jean Leclant

Quelques données nouvelles sur l'« édifice dit de Taharqa », près du Lac Sacré à Karnak [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

QUELQUES DONNÉES NOUVELLES
SUR L'« ÉDIFICE DIT DE TAHRQA »,
PRÈS DU LAC SACRÉ À KARNAK
(avec 4 planches)
PAR
JEAN LECLANT.

En mars-avril 1949, à l'angle Nord-Ouest du Lac Sacré de Karnak, M. Chevrier⁽¹⁾ a continué le déblaiement des débris de toutes dimensions accumulés sur la terrasse que formaient alors les restes de l'édifice, où se lisent en maints endroits les vestiges du nom de Taharqa⁽²⁾; il a alors extrait, parmi des blocs s'échelonnant des Ramessides aux Ptolémées et provenant de toutes les constructions du voisinage⁽³⁾, un certain nombre

⁽¹⁾ *Rapports sur les travaux de Karnak*, A. S. A. E., XLIX (1949), p. 12 et 256-257.

⁽²⁾ Cet édifice est situé à l'angle Nord-Ouest du Lac Sacré; c'est près de lui qu'est dressé le scarabée monumental d'Aménophis III. Cf. PORTER-MOSS, *T. B.*, II, p. 8 (plan d'ensemble), p. 72 (schéma de la répartition des salles; nous citerons celles-ci d'après cette numérotation), p. 73 (bibliographie); H. H. NELSON, *Key Plans showing locations of Theban Temple Decorations* (Chicago 1941), pl. XI (pour la situation), pl. XII (pour le détail des scènes); GAUTHIER, *L. R.*, IV, p. 36, n. 4. C'est le temple Q de Mariette (*Karnak* 1875), p. 84 et pl. II et VII) et de Lepsius (*D., Text*, III (1900), p. 40). Seules quelques scènes — célèbres d'ailleurs — en ont été publiées. Sur les travaux effectués en cet endroit par M. Pillet de 1922 à 1925, cf. A. S. A. E., XXIII,

p. 123; XXIV, p. 74-75; XXV, p. 11-12; par H. CHEVRIER, A. S. A. E., XXXIV (1934), p. 171-172 et ci-dessus n. 1; sur les éléments de reconstitution du Petit Temple dit de « Taharqa », le *Rapport* de M. Ét. DRIOTON, A. S. A. E., XXIX (1929), p. 1-4 avec pl.

⁽³⁾ Beaucoup de ces blocs avaient été rassemblés dans les secteurs voisins et disposés sur la plate-forme (ou dans ses environs immédiats), lors des travaux de remise en état de la partie Est de la cour de la cachette, de la réfection du mur d'enceinte Sud du grand temple d'Amon et de la restauration du Lac Sacré. La plupart des blocs appartiennent au grand mur de clôture de Thoutmosis III, décoré par Ramsès II. Quelques blocs, relativement peu nombreux — ceux que nous étudions ici — proviennent des ruines même de l'édifice.

de fragments qui appartiennent à cet «édifice du Lac, dit de Taharqa». En mars 1950, les travaux de dégagement ont repris et de nouveaux éléments

ont été mis au jour⁽¹⁾. M. Chevrier voulant bien nous autoriser à présenter ici quelques-uns des résultats auxquels conduit l'examen du monument et des fragments récemment sortis, nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude.

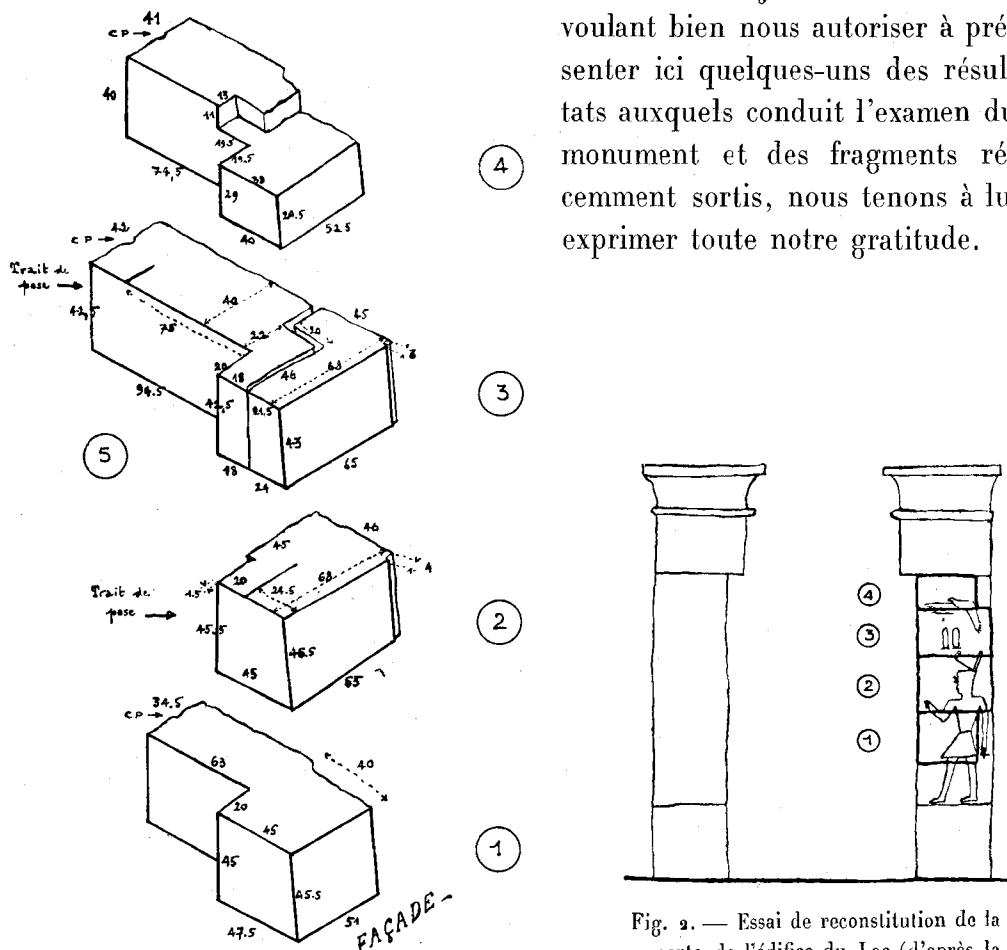


Fig. 1. — Blocs provenant du montant d'une porte, dégagés en mars 1949.
CP → cheminées pour le plâtre.

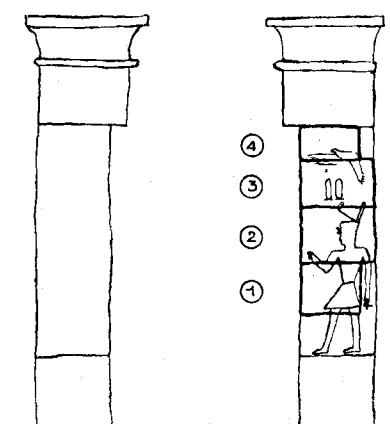


Fig. 2. — Essai de reconstitution de la porte de l'édifice du Lac (d'après la porte D du Temple de Ptah à Karnak), montrant la position respective des blocs étudiés.

⁽¹⁾ [Un nouveau bloc (larg. : 0 m. 65 ; haut. : 0 m. 43 ; prof. : 0 m. 52) constitue l'assise inférieure de la scène du montant gauche de cette porte : devant les pieds du roi, marchant de gauche à droite, on lit, en colonne verticale, . Sur ce côté, le retour de l'embar-

sure n'a que 0 m. 10, alors qu'il a 0 m. 20 sur le côté droit : la porte était donc simple et se rebattait sur la droite.]

Un bloc d'une profondeur de 1 m. 09 s'adosse sans doute à lui ; la porte avait donc vraisemblablement une profondeur de 1 m. 61.]

* * *

L'assemblage de cinq blocs de grès permet de reconstituer le montant droit d'une porte⁽¹⁾.

De tailles très diverses ces blocs s'ajustent, selon des décrochements dont la figure 1 donne le schéma. On note sur les blocs 2 et 5 des traits de pose qui correspondent respectivement aux lignes d'arête des blocs 3 et 4. Ils étaient liés entre eux par du plâtre; de nombreuses traces en subsistent et on remarque le long des blocs 1, 4 et 5 des canalisations, par lesquelles le plâtre a été coulé.

Les flancs de retour des blocs 2 et 3 (comme il est visible sur la planche I A, à droite) n'ont pas été aplatis; une telle disposition pourrait convenir à l'épaulement d'un mur de brique : c'est ce que l'on trouve par exemple à la porte D du temple de Ptah à Karnak, construite par Chabaka⁽²⁾; les proportions des éléments des deux montants sont même semblables⁽³⁾; ce qui permet de proposer une reconstitution d'ensemble de notre porte (fig. 2)⁽⁴⁾.

En façade, sur les blocs 1, 2, 3 et 4 de l'édifice du Lac, une scène s'offre à nous (pl. I) : dans l'encadrement de deux lignes verticales qui descendent des extrémités du signe figurant le ciel, le roi s'avance : il est vêtu d'une tunique, retenue à l'épaule droite par une sorte d'agrafe, maintenue à la taille par la ceinture du pagne, le tablier de ce dernier pointant vers l'avant; le souverain porte un large collier.

⁽¹⁾ Nous avons utilisé les croquis de M. Rocabichon, à qui nous adressons aussi nos remerciements pour la photo pl. I.

⁽²⁾ Cf. plan in PORTER-MOSS, T. B., II, p. 64 F (« fourth gate »); description sommaire in G. LEGRAIN, *Le temple de Ptah-Rêsanbouf dans Thèbes*, A. S. A. E., III (1902), p. 61.

⁽³⁾ La largeur du tableau, dans les deux cas, est de 64 cm. Les dimensions des figures royales du montant de l'édifice du Lac et de la façade Ouest du montant Nord de la porte D

du temple de Ptah sont pour ainsi dire semblables : largeur d'épaules : 32/34 cm.; hauteur de la pointe arrière de la couronne rouge à la ligne des épaules : 38/40 cm.; hauteur des épaules à la ceinture : 30 cm.; largeur de la ceinture : 15 cm.

⁽⁴⁾ La porte D du temple de Ptah présente un tore latéral, à la différence de celle de l'édifice du Lac; mais cette dernière était vraisemblablement elle aussi sans linteau. Dans l'état actuel du monument, son emplacement primitif ne peut être fixé.

De la dextre, bras fléchi, il tient solidement, à la verticale, le sceptre *hrp*⁽¹⁾, attitude définie par la légende qu'on lit sous son poing en une colonne verticale :



Frapper quatre fois⁽²⁾ sur les viandes de choix⁽³⁾⁽⁴⁾

La figure du roi se détache en léger relief, dans le creux : nettement dessiné,

⁽¹⁾ Cette même attitude, dans la même scène, est celle de la divine épouse Chepenoupet sur la paroi d'entrée Est de la cella de la chapelle d'Amenardis à Medinet Habou (NELSON, *Key-plans*, pl. XXX, fig. 1, n° 101) ; c'est aussi celle de la princesse éthiopienne de la paroi Est de la chambre A de la chapelle de à Karnak (PORTER-MOSS, *T. B.*, II, p. 69 = NELSON, *Key-plans*, pl. X, fig. 7, n° 254 ; U. BOURIANT, *Mém. Miss. Arch. Fr.*, I (1887), p. 391 ; cf. G. LEGRAIN, *Rec. trav.*, XXXIV (1912), p. 172).

Aménophis III, soulevant de la main droite le sceptre alors que son bras gauche reste tombant, est figuré au temple de Louxor (A. GAYET, *M. I. F. A. O.*, XV (1894), pl. LI). Mais dans l'accomplissement de ce rite, le plus souvent, le roi tient dans la main gauche une longue canne et la petite massue *hd*. Il est muni de la longue canne seule sur d'autres reliefs de l'époque éthiopienne (chapelle d'Osiris-Ptah = MARIETTE, *Mon. divers*, pl. 80 et aussi sur le quatrième tableau du parement Nord de notre édifice).

⁽²⁾ Pour la précision *sp 4*, accompagnant la formule *hw r stpwt*, cf. GAYET, *l. c.*; MARIETTE, *l. c.*, et pour les textes ptolémaïques notamment CHASSINAT, *Edfou*, I, p. 452 et II, p. 5.

La mention « quatre fois » se rencontre certes fréquemment (K. SETHE, *Von Zahlen und Zahlwörtern bei den alten Aegyptern* (Strasbourg 1916) p. 31-33); cependant la répétition quadruple de l'acte — en liaison avec le symbolisme de l'universalité, que matérialisent

les quatre régions « cardinales » (d'influence héliopolitaine, cf. Ét. DRIOTON, *Miscellanea Gregoriana*, 1941, p. 76 et suiv.) — est caractéristique du cérémonial royal de puissance et des rites de domination (cf. e. g. le tirer des quatre flèches et le lancer des quatre balles, figurés au linteau de la porte Sud de la salle IV de ce même édifice = PRISSE D'AVENNES, *Monuments égyptiens* (1847), pl. XXXIII ; cf. Fr. v. BISSING (et H. KEEES), *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures* (Munich 1922), p. 109), l'envoûtement de quatre statuettes (M. ALLIOT, *Rev. d'Egypt.*, V (1946), p. 62) ; etc. De fait, les légendes qui accompagnent la scène du *hw r stpwt* dans les temples ptolémaïques indiquent clairement que le sacrifice des victimes se confond avec l'anéantissement des barbares (H. JUNKER, *Z. Ä. S.*, 48 (1911), p. 69-77).

⁽³⁾ *hw r stpwt* : désignation du rite de consécration du bétail sacrifié ; pour cette scène si fréquente, cf. e. g. CHASSINAT, *Edfou*, Index général, t. VIII, p. 284-285 et H. JUNKER, *Z. Ä. S.*, 48 (1911), p. 71. A cause de l'exiguïté de la surface offerte par le montant de porte, l'image du rite a été en quelque sorte abrégée : on a omis d'y représenter les quatre bestiaux liés.

⁽⁴⁾ La légende est à compléter d'après le bloc du montant gauche (cf. ci-dessus, p. 182, n. 1) : « Qu'il soit un (roi) doué de vie. »

le contour en est accusé par la ligne d'ombre de la gravure ; le modelé est dans l'ensemble assez heureux : les méplats du visage sont gracieux ; l'oreille est finement ciselée, échancrant le bord du bonnet de la couronne rouge ; quant à l'œil, il est bridé dans une sorte de bourrelet allongé et surmonté d'un sourcil traité en listel (fig. 3). L'impression d'ensemble qui se dégage de cette scène sans prétention est celle d'un calme vigoureux qui n'exclut pas la grâce.

L'ensemble était avivé par la polychromie : s'il ne reste plus que quelques traces du jaune qui recouvrailt le collier, la robe et le sceptre, en revanche le visage et le corps du roi sont encore d'un rouge violet⁽¹⁾ ; de cette dernière couleur, mais d'un ton plus foncé, se détache au-dessus la couronne royale ; quant aux hiéroglyphes, ils étaient peints en bleu-vert et en rouge.

La partie supérieure du panneau, entre le signe du ciel et la couronne rouge du roi, comprend trois éléments :

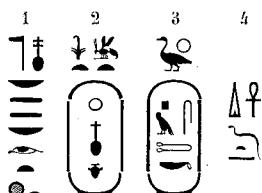
a) Une ligne de légende, se rapportant au faucon protecteur :



Celui d'Edsou, le dieu grand, au plumage bigarré, qui sort de [l'horizon].

b) L'image de l'oiseau protecteur, des pattes duquel pend une croix ansée ; des traces de couleur bleu-vert s'y remarquent encore.

c) Dans l'angle que forment les ailes du faucon, une titulature en quatre colonnes :



1 *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, maître des rites du culte*⁽²⁾,

2 *le roi de Haute et Basse Égypte, Neferibré,*

3 *le fils de Ré, Psammétique,*

4 *puisse-t-il être doué de vie, à jamais.*

⁽¹⁾ Des traces de couleur rouge subsistent aussi sur les personnages divins et royaux des scènes figurées sur les façades extérieures Nord, Ouest et Sud de l'édifice du Lac.

⁽²⁾ « Qui a le privilège de célébrer le culte », G. LEFEBVRE, *Sur l'obélisque du Latran, Mélanges Ch. Picard*, II (1949), p. 588.

Les deux cartouches ont été repris : ils sont en creux et la surface nouvelle, qui a reçu les hiéroglyphes⁽¹⁾ des noms royaux, apparaît encore « brouillée ». Psammétique II a usurpé la paroi gravée par un de ses prédécesseurs.

D'autres fragments retrouvés sur la plate-forme ou aux environs présentent les mêmes caractéristiques : que ce soit le début d'une colonne de texte inscrite derrière les babouins « âmes (𓃥) [de l'Orient]? », un morceau de titulature monumentale disposée verticalement⁽²⁾ ou des abaques avec fragments d'inscription dédicatoire⁽³⁾; sur tous ces blocs — dont la gravure est d'une unité de style évidente et qui proviennent visiblement de l'édifice du Lac — les signes des cartouches de Psammétique sont dans une cuvette en léger creux, attestant le martelage de cartouches antérieurs⁽⁴⁾.

Le nom du souverain saïte se lit encore, en cartouches de surcharge, sur la façade extérieure Nord⁽⁵⁾ de notre monument où, dans le passage relativement étroit qui sépare ce dernier du mur de clôture du grand temple d'Amon, se déroule une succession de scènes montrant le roi en compagnie d'une suite de dieux (pl. III A)⁽⁶⁾.

En revanche, à l'intérieur de l'édifice, le nom de Psammétique n'a pas été relevé ; les cartouches y sont toutefois martelés — et de multiple façon : tantôt l'intérieur du cartouche est entièrement arasé et il n'en subsiste que

⁽¹⁾ Le lapicide saïte a employé dans le premier cartouche † alors que dans la colonne 1, la gravure antérieure avait usé d'un signe d'un autre type, à deux barres transversales ‡.

⁽²⁾ Ces blocs ont été disposés par M. Chevrier dans les réserves du Service des Antiquités à Karnak.

⁽³⁾ Trois abaques signalés par Ét. Drioton dans son *Rapport des A. S. A. E.*, XXIX (1929), p. 3.

⁽⁴⁾ La surcharge des cartouches éthiopiens par Psammétique II sera étudiée prochainement par MM. S. Sauneron et J. Yoyotte (cf. *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, n° 2, octobre 1949, p. 45-49).

⁽⁵⁾ Sur cette façade Nord, les dieux sont tournés face à l'Est, tandis que le roi s'avance

d'Est en Ouest. Cette disposition est au rebours de celle du grand temple ; elle indique que l'entrée de l'« édifice du Lac » était à l'Est et le fond du sanctuaire à l'Ouest. La paroi extérieure Est du monument ne porte pas la même décoration de scènes d'offrandes aux dieux que les trois autres côtés (cf. ci-dessous *in fine*) ; ce n'est donc pas, sans doute, à proprement parler une façade.

⁽⁶⁾ Cette scène de purification du roi, figurée sur le premier tableau de la façade Nord, peut être comparée à celles de la paroi Sud du Temple d'Osiris-Ptah à Karnak (MARIETTE, *Mon. divers*, pl. 81) et du temple de Sannam au Soudan (A. A. A. Liverpool, t. IX, pl. XLI) ; ces deux dernières sont aussi au nom de Taharqa.

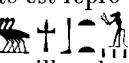
le contour⁽¹⁾; tantôt le lapiçide a eu soin de respecter les disques solaires⁽²⁾; ailleurs, certains éléments du nom ou du prénom subsistent; ailleurs enfin, le nom — ou le prénom — ou les deux ensemble — ont été épargnés⁽³⁾: ce sont ceux de Taharqa⁽⁴⁾.

Il est donc vraisemblable que, sur le montant de porte dont nous présentons la reconstitution, le roi dont le nom a été arasé était Taharqa. En tout cas c'était un souverain éthiopien.

* * *

Revenons au pharaon figuré sur la scène (pl. I) et examinons l'ornement de la haute couronne rouge qui le coiffe : à l'avant du front se remarquent les traces d'une mutilation; un uraeus à couronne rouge s'y distingue encore, mais il a souffert des effets d'un martelage : celui-ci a fait disparaître un second uraeus, en position antérieure, surmonté, à coup sûr, d'une couronne blanche (fig. 3).

L'examen des monuments de la XXV^e dynastie dans la région thébaine montre précisément de nombreux exemples de pareils outrages infligés au double uraeus des Éthiopiens⁽⁵⁾. Il suffira ici de considérer le tableau (pl. II A)

⁽¹⁾ Salle III, mur Sud (pl. II C), 4^e colonne derrière le roi debout (dont la tête est reproduite ici pl. III, D) et les babouins  adorant Rê (ceux-ci sont d'une taille plus petite que ceux du bloc signalé ci-dessus (p. 186, ils proviennent donc d'une scène analogue, mais différente).

⁽²⁾ Salle IV, paroi Ouest, colonnes de chaque côté de la porte (pl. II D; cf. PRISSE D'AVENNES, *Monuments*, pl. XXXI); autres exemples : Salle III, paroi Est; Salle IV, paroi Nord (PRISSE D'AVENNES, *op. cit.*, pl. XXXII, 2).

⁽³⁾ Salle III, paroi Ouest, 2^e colonne; Salle III, paroi Nord, 1^{re} colonne, derrière la barque d'*Iwef*.

⁽⁴⁾ A la diversité des types de martelage, aucune explication ne peut être donnée : à l'intérieur de la même colonne, peuvent se

rencontrer les divers comportements des artisans de l'usurpateur vis-à-vis du nom de l'Éthiopien.

Il faudrait aussi tenir compte des pique-tages de plusieurs sortes dont sont affectées de nombreuses scènes.

⁽⁵⁾ L'ornement du double uraeus est caractéristique des souverains éthiopiens : *e. g.*, G. MASPERO, *Essai sur la stèle de Songe*, *Revue archéol.*, 1868, t. XVII = Bibliot. Égypt., VII (1898), p. 7; *Ausführl. Verzeichn.*, Berlin (1899), p. 244; K. BOSSE, *Die menschliche Figur in der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit*, *Aegypt. Forschungen*, I (1936), p. 76, n. 3. La note de H. SCHÄFER, *Zur Geschichte des Uræus am Kopfschmucke des Königs*, *Z. Ä. S.*, 41 (1904, p. 62-65 et 2 fig.) ne s'occupe que de l'uræus simple.

de l'embrasure Nord de la porte B du temple de Ptah à Karnak⁽¹⁾ : sous une frise de *khakerou*, Amon et Mout, assis, reçoivent l'hommage de deux vases de lait que présente un souverain dont le nom et le prénom sont martelés ;

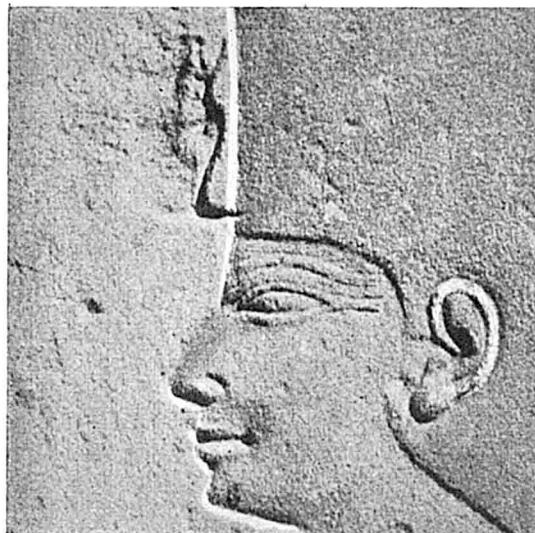


Fig. 3.

pour ce dernier cependant, le disque solaire du haut du cartouche a été respecté⁽²⁾. L'imperfection du martelage permet encore de reconnaître *n-sw-bit* [*Nfr-k;]-R^c s;-R^c [S;-b;-k;]* : Chabaka. La coiffure du roi comporte, sur un bonnet qui lui enserre la nuque, un large bandeau ; devant se détachait le double uraeus, aujourd'hui mutilé⁽³⁾, tandis qu'en arrière retombent deux

⁽¹⁾ PORTER-MOSS, *T. B.*, II, p. 67 = NELSON, *Key Plans*, pl. X, fig. 1, n° 64 = LEPSIUS, *D.*, V, pl. I; *Text*, III, p. 6; description sommaire dans G. LEGRAIN, *A. S. A. E.*, III (1902), p. 59.

⁽²⁾ Le disque solaire est également préservé au même temple, dans les cartouches de la colonne de titulature qui se développe de chaque côté de l'embrasure de la porte B, en légère avancée, au Nord comme au Sud.

⁽³⁾ La disposition initiale était : en avant, uraeus du Sud ; en arrière, sur le front même,

uraeus du Nord ; c'est en effet le second serpent, à couronne rouge, qui a été préservé (fig. 4, E). C'est cette disposition que l'on trouve aussi au revers Est de ce même montant Nord de la porte B de Ptah, où les figures et les signes sont gravés en creux ; dans toutes les scènes, les deux uraei à couronne ont été préservés et les cartouches arasés sans soin, des traces de plâtre nombreuses doivent être notées, sur tout ce revers.

La disposition inverse se rencontre aussi : c'est le cas sur la face Ouest de la porte D

pans : c'est l'ornement traditionnel des souverains éthiopiens⁽¹⁾. Cette image bien identifiée de Chabaka au temple de Ptah permet de reconnaître le portrait d'un Éthiopien sur un autre bloc trouvé lui aussi en mars 1949, lors du déblaiement de la plate-forme du Lac (pl. III C) ; même bandeau qui entoure

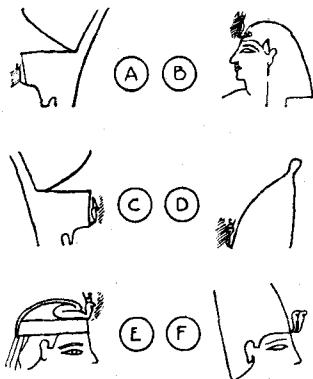


Fig. 4.

- A Montant de porte reconstitué de l'édifice du Lac Sacré à Karnak (cf. pl. I et fig. 3).
 B Édifice du Lac, salle III, mur Sud (cf. pl. III, D).
 C Porte D du temple de Ptah, à Karnak; façade Ouest; montant Nord.
 D Porte D du temple de Ptah; façade Ouest, montant Sud.
 E Porte B du temple de Ptah; embrasure Nord (cf. pl. II, A).
 F Édifice du Lac; paroi Est (pl. IV, D).

une sorte de serre-tête muni d'une patte protégeant la tempe ; même double uraeus — celui d'avant a été brutalement effacé sous une série de stries grossières — ; même repli du corps du serpent qui enserre la voûte du crâne (*wpt*) et la nuque d'une courbe étroite ; un double ruban devait pendre sur le dos. Dessinée avec fermeté, cette tête éthiopienne, avec son œil en amande allongée et son sourcil en listel, n'est pas sans rappeler la technique de la tête à couronne rouge représentée sur le montant de porte que nous avons étudié.

Si l'on examine la façade extérieure Nord⁽²⁾ de l'édifice du Lac, où sept du temple de Ptah, montant Nord, où le roi porte une couronne rouge, l'uræus subsistant (donc en position postérieure) a une couronne blanche (fig. 4, C) ; tandis que sur le montant Sud, la figure correspondante a une couronne blanche qui portait uræus à couronne rouge en arrière et uræus à couronne blanche en avant (fig. 4, D).

⁽¹⁾ Cf. e. g. le Taharqa agenouillé, en bronze, de la Collection Mac Gregor, depuis à la Glyptothèque Ny Carlsberg (H. SCHAEFER,

Z. Ä. S., 33 (1895), p. 114-116 et pl. VI) ; la statuette du Musée de l'Ermitage (K. BOSSE, Z. Ä. S., 72 (1936), p. 131 et suiv.) ; des scènes de la Chapelle de Chabatka du Lac Sacré à Karnak, aujourd'hui au Musée de Berlin (LEPSIUS, D., V, pl. IV c ; Text, III, p. 40-42).

⁽²⁾ Des figurations semblables devaient revêtir les façades Sud et Ouest, mais les assises de base y étant seules conservées, il ne reste de traces que de la partie inférieure des scènes.

assises sont conservées (soit une hauteur moyenne d'environ 2 m. 50), il subsiste en certains cas assez du haut du visage et de la coiffure du roi, pour qu'on puisse reconnaître la présence ancienne d'un double uraeus qui, jugé intempestif, fut ensuite regratté (*e. g.* 6^e tableau, pl. III B).

Pénétrons enfin à l'intérieur de notre monument ; nous y trouvons, gravée sur le mur Sud de la salle III, une effigie de Taharqa (détail, pl. III D). Devant cette image, il ne subsiste que l'extrémité inférieure de deux cartouches, restes insuffisants pour identifier le roi ; mais son nom se trouve préservé tout auprès, sur le montant gauche de la porte. Taharqa debout, la tête couverte d'une grande coiffe enveloppante à pans, est figuré en adoration. Le dessin ici est plus malhabile ; l'aspect du visage assez ingrat, le nez arqué⁽¹⁾, l'oreille grossière, l'œil à caroncule exagérément recourbée et le sourcil tombant composent un ensemble, espressif d'ailleurs, où se trahit la main d'un artiste différent — inférieur sans doute à ceux dont nous avons jusqu'ici admiré le talent. Mais, là encore, le marteau a essayé maladroitement de détruire l'uræus d'avant, à couronne blanche ; il en subsiste encore des traces, devant l'uræus du Nord à couronne rouge.

De la sorte, si les cartouches de la XXV^e dynastie ont été respectés parfois, il n'en est pas de même du double uræus caractéristique des souverains éthiopiens : systématiquement, les lapicides saïtes l'ont attaqué. Tandis que le martelage des noms propres a été parfois négligent, la suppression de l'uræus additionnel a été, semble-t-il, radicale. Ramenant l'attribut frontal à l'unité, les marteleurs transformaient automatiquement une effigie éthiopienne en celle d'un traditionnel souverain égyptien⁽²⁾.

* * *

Dans ces conditions, il peut sembler surprenant de rencontrer, sur la paroi Est de l'édifice du Lac (pl. IV B), deux portraits d'Éthiopiens dressant victorieusement sur leur front le double uræus : d'une part, gravée en relief, une

⁽¹⁾ Le nez est aussi légèrement busqué sur la statuette de l'Ermitage attribuée par Flittner (Leningrad 1929, p. 7 et suiv. et fig. 1) à Taharqa (cf. K. BOSSE, *Die menschliche Figur*, pl. VI d = n° 135 A).

⁽²⁾ Inversement, la substitution de deux

uræi à un seul uræus transformait l'effigie d'un roi du Moyen Empire en celle d'un souverain de la XXV^e (Statue du Caire 42010 ; G. LEGRAND, *C. G. C.*, I (1906), pl. V = K. BOSSE, *Die menschliche Figur*, n° 224, p. 79).

splendide tête, casquée du haut bonnet blanc⁽¹⁾ (pl. IV D) ; d'autre part, en creux, le roi en tête à tête avec un dieu⁽²⁾ (pl. IV C). Le bloc qui porte cette dernière image est à l'envers ; c'est un «réemploi». Il en est de même du premier bloc, qui est certes placé dans le bon sens, mais n'offre qu'un tronçon de l'Éthiopien et de la colonne de texte qui le suit, sans aucun rapport avec les pierres du voisinage. Réemploi encore, à l'intérieur même du mur Sud, qui est constitué de plusieurs rangs de pierre mis côte à côte : sur une face d'un bloc (pl. IV A), que les travaux de dégagement ont fait apparaître, un Éthiopien à bandeau et double-uræus est devant un dieu-faucon ; l'ornement frontal du souverain n'a pas été martelé : il était caché dans l'épaisseur du mur.

Si les figures de la paroi Est ont été épargnées, c'est sans doute qu'elles aussi n'étaient pas visibles ; toute cette paroi est constituée de blocs très divers, les uns bien ravalés, les autres grossièrement épannelés, certains piquetés, d'autres encore restés brutes de taille — disposés selon des assises sans homogénéité : ce ne saurait être une façade du type ordinaire⁽³⁾. Faut-il admettre qu'une rampe s'y appuyait, donnant accès à cet édifice — autrement sans entrée⁽⁴⁾ ?

⁽¹⁾ A environ 10 mètres de l'angle Nord-Est, au quatrième rang d'assise (le deuxième rang étant à cet endroit dédoublé).

Il faut rapprocher de ce relief l'effigie royale, en ronde bosse, du Musée de Florence (n° 7656 ; mentionnée par v. BISSING, *Denkmäler Aegyptischer Skulptur, Text* (1914), p. 64, n. 8 ; achetée à Akhmîm (Panopolis) par Schiaparelli en 1891-1892, selon les renseignements que m'a aimablement communiqués M. A. Minto, superintendant des Antiquités de Toscane). Avec son haut bonnet blanc et son double uræus, cette dernière pièce ne saurait dater de l'Ancien Empire. H. SCHAEFER, *Z. Ä. S.* 41 (1904), a indiqué qu'à la haute époque aucune effigie à couronne royale rouge ou blanche ne porte d'uræus ; à plus forte raison pour l'uræus double qui est un des critères par excellence des Éthiopiens.

Les traits de la statuette de Florence semblent présenter de grandes ressemblances avec la statue colossale de Taharqa découverte par Reisner au Gebel Barkal (B 904) et exposée au Musée de Merawi (Soudan) ; cf. *J. E. A.*, VI (1920), pl. XXXIII, fig. 1 et F. ADDISON, *A short Guide...*, Khartoum, 1934², p. 10-11.

⁽²⁾ A environ 15 mètres de l'angle Nord-Est ; au troisième rang d'assise. Le bloc a été réemployé à l'envers et une brisure verticale l'a coupé en deux tronçons.

⁽³⁾ On remarque en particulier, aux 7^e et 8^e assises (cf. pl. IV B), un début de ravalement qui a laissé subsister un piquetage en relief, qui dessine la forme d'un grand corps allongé.

⁽⁴⁾ Que l'entrée de l'édifice du Lac doive être cherchée à l'Est, est indiqué par la

En tout cas, ces diverses effigies éthiopiennes restées intactes sont celles du prédécesseur de Taharqa, dont ce dernier a réemployé des éléments : les noms de ce souverain non martelés, puisque masqués dans l'intérieur des murs — sont apparus en plusieurs endroits, au fur et à mesure du dégagement du monument et de l'étude de sa construction ; parmi tous ces blocs de « réemploi », qui offrent des lambeaux de scènes et des fragments d'inscriptions, plusieurs portent les noms de Neferkarê Chabaka (pl. II B).

* * *

L'édifice au Nord-Ouest du Lac Sacré, construit par Taharqa, s'il a été usurpé ensuite par Psammétique II, est bâti — en partie, sinon en totalité — de pierres de Chabaka.

Jean LECLANT.

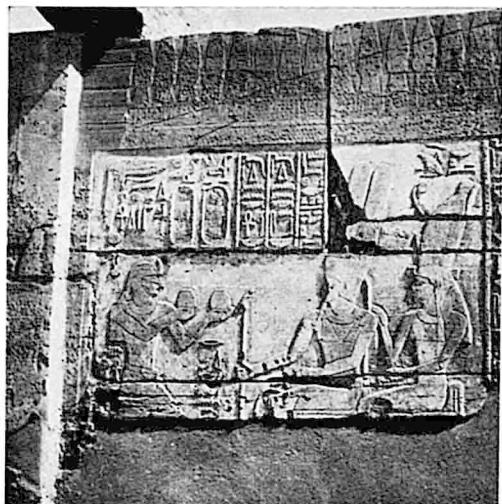
direction respective du roi et des dieux sur les scènes décorant les façades extérieures (cf. ci-dessus, p. 186, n. 5) ; le niveau de cette entrée devait être assez élevé au-dessus du sol actuel (le monument lui-même avait une certaine hauteur, comme on peut le supposer d'après la partie inférieure de la double colonne de titulature qui subsiste à l'extrémité

Nord de la paroi extérieure Est). L'édifice, rempli de terre, constituait une sorte de butte, à l'intérieur de laquelle on descendait par l'escalier de l'Ouest dans les chambres du Nord-Ouest : ces dernières semblent avoir joué le rôle de sortes de « cryptes », surélevées au niveau du sol (en raison peut-être du plan d'eau tout proche).



Cliché Cl. Robichon.

J. LECLANT, *Quelques données nouvelles sur l'«édifice dit de Taharqa».*



A. — Temple de Ptah, à Karnak ;
Embrasure Nord de la porte B ;
Uraeus antérieur arasé, cartouche martelé
(dont le disque solaire a été respecté).



B. — Bloc de réemploi au nom de Chabaka,
trouvé dans l'édifice du Lac.

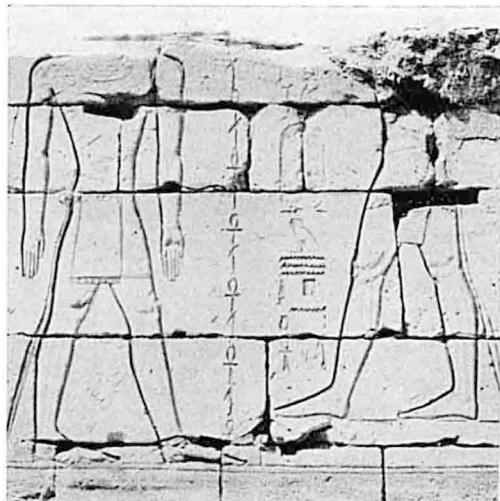


C. — Édifice du Lac; salle III, mur Sud.
Cartouche intégralement martelé.



D. — Édifice du Lac; salle IV, porte de la paroi Ouest.
Le disque solaire des cartouches a été respecté.

J. LECLANT, *Quelques données nouvelles sur l'«édifice dit de Taharqa».*



Cliché P. Barguet.

A. — Édifice du Lac; façade Nord.
Détail du premier tableau.



Cliché P. Barguet.

B. — Façade Nord; sixième tableau.



C. — Bloc avec effigie d'«Éthiopien»,
trouvé en mars 1949.



D. — Édifice du Lac; salle III, mur Sud.
Taharqa en adoration (détail).

J. LECLANT, *Quelques données nouvelles sur l'«édifice dit de Taharqa».*



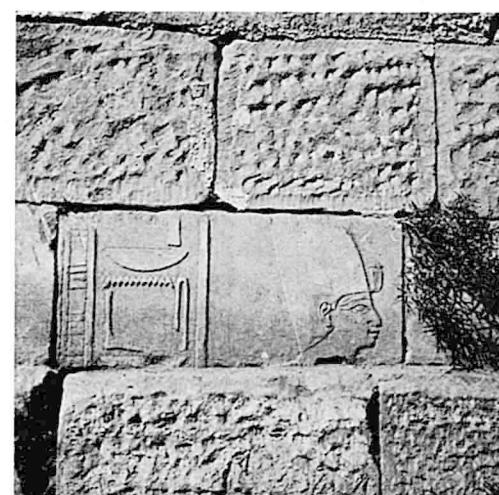
A. — Édifice du Lac.
Bloc réemployé dans l'épaisseur du mur Sud.



B. — Édifice du Lac. Vue partielle de la paroi Est.
Remarquer le piquetage en relief dessinant la forme
d'un grand corps allongé.



C. — Bloc réemployé de la paroi Est.



D. — Bloc réemployé de la paroi Est.

J. LECLANT, *Quelques données nouvelles sur l'«édifice dit de Taharqa».*